



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



S O M M A I R E

Analyse financière et chiffres clés.....	3-4
Conseil d'Administration	5
Performances significatives.....	6
Faits marquants.	7
Bilan et compte de résultat.....	8-10
Engagements citoyens.....	11
Notes.	12-46



Date d'ouverture : Janvier 1996
Créée en 1980 : BANAFRIQUE.
Intégrée au Réseau BOA en 1996.



Capital au 31/12/2020
20 milliards de F CFA



Introduction en bourse
Avril 2010



Commissaires aux comptes
MAZARS CÔTE D'IVOIRE
ERNST & YOUNG



information@boacoteivoire.com
www.boacoteivoire.com

Actionnariat au 31/12/2020



■ BOA WEST AFRICA	69,18 %
■ ATTICA	3,20 %
■ ACTIONNAIRES PRIVÉS	27,62 %

Présentation des résultats

A fin 2020, BOA-CÔTE D'IVOIRE compte 41 agences et un effectif de 469 collaborateurs. Le total des dépôts de la clientèle connaît une progression de 18,4 % pour s'établir à 455 759 millions de F CFA. Les créances clientèles baissent de 6,2 % sur l'année glissante pour afficher 300 781 millions de F CFA.

Le total bilan augmente de 12,8 % pour atteindre 686 536 millions de F CFA. Avec des fonds propres avant répartition de 60 329 millions de F CFA, la Banque présente un ratio de solvabilité de 10,9 % pour un minimum réglementaire de 9,5 %.

Le Produit Net Bancaire se chiffre à 40 811 millions de F CFA, en augmentation de 15,4 % par rapport à 2019, avec une meilleure contribution de la marge nette bancaire qui a progressé de 23,6 %. Les frais généraux d'exploitation, y compris amortissement, sont en hausse de 6,7 % comparativement à 2019. Le coefficient d'exploitation s'améliore à 51,0 % contre 55,2 % en 2019.

Il en découle un Résultat Brut d'Exploitation de 19 977 millions de F CFA, en progression notable de 26,0 % par rapport à 2019.

Quant au coût net du risque, celui-ci augmente de 292,8 % par rapport à 2019, du fait du déclasserment de clients importants et de compléments de provisions sur stocks.

En conséquence, le résultat net est en légère baisse de 1,2 % par rapport à l'année précédente pour afficher 14 216 millions de F CFA.

La rentabilité des actifs et la rentabilité des fonds propres ressortent respectivement à 2,2 % et 25,1 % à fin 2020.

Chiffres clés 2020

(en millions de F CFA)

Activité	2019	2020	Variation
Dépôts clientèle	384 899	455 759	18,4 %
Créances clientèle	320 522	300 781	-6,2 %
Nombre d'agences en fin d'exercice	40	41	2,5 %
Structure			
Total bilan	608 499	686 536	12,8 %
Fonds propres (avant répartition)	53 113	60 329	13,6 %
Effectif moyen pendant l'exercice	464	469	1,1 %
Résultat			
Produit Net Bancaire	35 375	40 811	15,4 %
Frais généraux d'exploitation (y compris amortissement)	19 520	20 834	6,7 %
Résultat Brut d'Exploitation	15 856	19 977	26,0 %
Coût du risque en montant (*)	1 459	5 729	292,8 %
Résultat Net	14 382	14 216	-1,2 %
Coefficient d'exploitation (%)	55,2 %	51,0 %	
Coût du risque (%)	-0,5 %	-1,9 %	
Rentabilité des actifs (ROA %)	2,4 %	2,2 %	
Rentabilité des fonds propres (ROE %)	29,2 %	25,1 %	
Solvabilité			
Tier 1	42 794	51 438	
Tier 2			
Risk Weighted Asset (RWA)	370 784	402 989	
Tier 1 + Tier 2 / RWA	11,5 %	12,8 %	

(*) Y compris fonds pour risques bancaires généraux.



Conseil d'administration au 31/12/2020



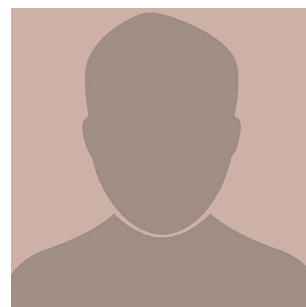
Lala MOULAYE
EZZEDINE
Présidente



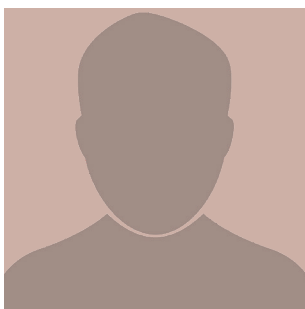
Amine BOUABID



Ousmane DAOU



Tiémoko KOFFI



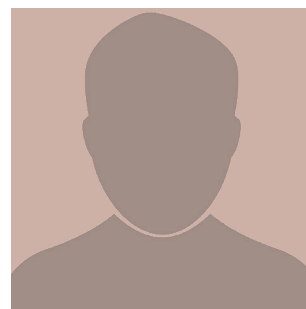
Yassine MAJD



Abderrazzak ZEBDANI



Mamadou Igor DIARRA
Représentant de
BOA WEST AFRICA



Zouhair EL KAISSI
Représentant de
BMCE



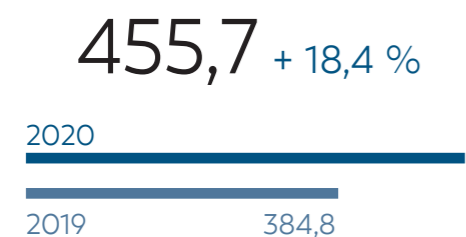
Siège social

Abidjan Plateau
Angle Avenue Terrasson de Fougères - Rue Gourgas
01 BP 4132 Abidjan 01 - CÔTE D'IVOIRE
Tél. : +(225) 27 20 30 34 00 - Fax : +(225) 27 20 30 34 01
SWIFT: AFRICIAB

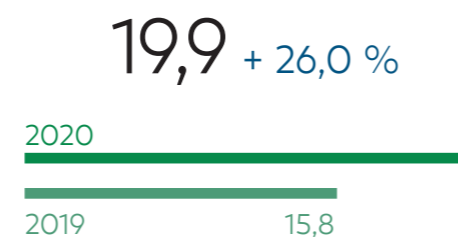


Performances significatives (en milliards de F CFA)

Dépôts clientèle



Résultat Brut d'Exploitation

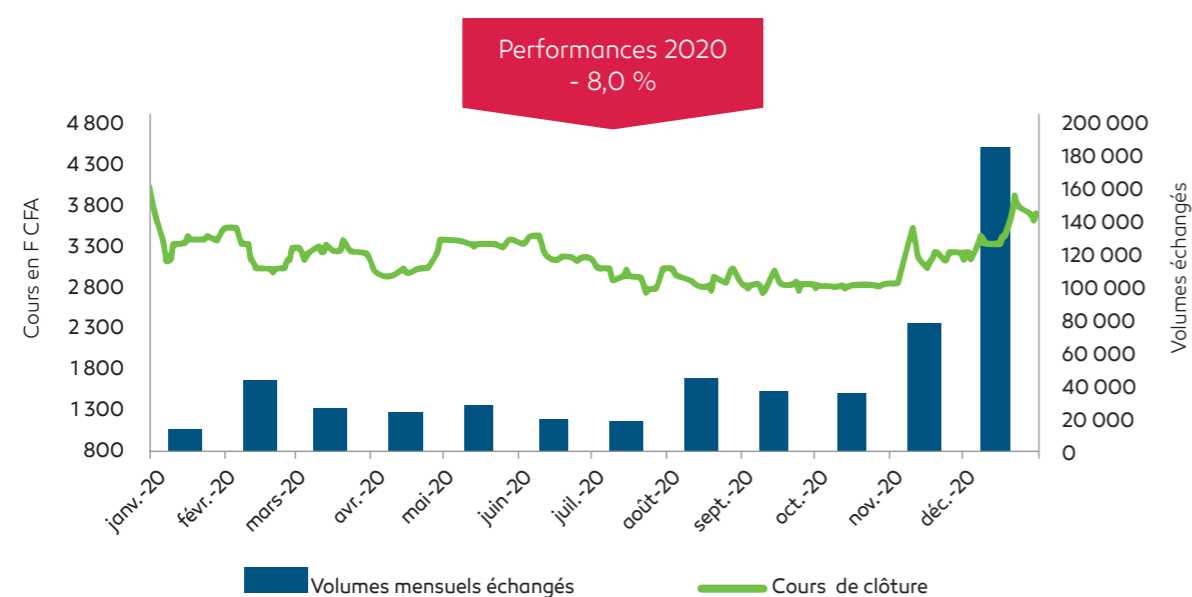


Performances boursières (en F CFA)

	2018	2019	2020	TCAM*
Cours de clôture au 31/12	4 200	3 995	3 675	-6,5 %
Performance annuelle	-14,3 %	-4,9 %	-8,0 %	
Bénéfice par action	585	719	711	10,2 %
Fonds propres par action	2 277	2 656	3 016	15,1 %
Capitalisation boursière à la clôture (en milliards)	84,0	79,9	73,5	-6,5 %
Dividende brut par action de l'exercice	340	350	350	1,5 %
Rendement du dividende	8,1 %	8,8 %	9,5 %	
Price Earning Ratio	7,2x	5,6x	5,2x	
Price to Book	1,8x	1,5x	1,2x	

(*) Taux de croissance annuel moyen

Evolution du cours du titre et des volumes échangés



Faits marquants

Février

- Lancement du nouveau site web.
- Lancement d'un Centre de Relation Client (CRC).

Mars

- Lancement de la campagne commerciale « Epargne ».
- Participation à la 3e édition du Salon de l'Immobilier de Côte d'Ivoire (SICI).

Mai

- Participation à la Présentation des résultats au 31 décembre 2019 et perspectives des 6 BANK OF AFRICA cotées à la BRVM d'Abidjan (webinaire).
- Conférence de presse avec près de 30 journalistes des 6 pays de l'UEMOA correspondants.

Juin

- Lancement de la campagne commerciale « Tous à l'Ecole ».

Décembre

- Lancement de la campagne commerciale « Tous en Fête ».
- Inauguration de la nouvelle Agence de Korhogo, ville située à 630 kms au Nord d'Abidjan.
- Ouverture et inauguration d'une nouvelle Agence à Yamoussoukro, capitale de la Côte d'Ivoire.



Remise de tables bancs par la Fondation



Bilan comparé des deux derniers exercices

(en F CFA)

ACTIF	2019	2020
CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	41 569 710 960	41 455 835 953
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	202 100 364 175	213 395 649 580
CRÉANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	16 716 803 038	101 495 556 253
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	320 521 953 922	300 780 646 207
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	1 120 498 568	975 437 597
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	2 283 231 174	1 996 373 359
COMPTE DE RÉGULARISATION	4 686 149 248	5 954 935 278
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	5 386 243 608	6 011 958 715
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES		
PRÊTS SUBORDONNÉS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 108 406 655	1 224 630 433
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 005 239 530	13 245 040 686
TOTAL ACTIF	608 498 600 878	686 536 064 061

HORS BILAN	2019	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	72 306 823 159	87 005 674 970
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	19 112 163 871	24 848 531 954
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	53 194 659 288	62 157 143 016
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

(en F CFA)

PASSIF	2019	2020
BANQUES CENTRALES CCP		
DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	161 625 584 993	160 321 640 714
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	384 899 460 193	455 758 968 529
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	3 097 508 191	4 020 732 289
COMPTES DE RÉGULARISATION	5 188 564 804	5 404 780 466
PROVISIONS	485 999 882	700 481 340
EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	88 341 403	
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES	53 113 141 412	60 329 460 723
CAPITAL SOUSCRIT	20 000 000 000	20 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	675 372 000	675 372 000
RÉSERVES	17 519 751 190	24 677 082 008
ECART DE REÉVALUATION		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	535 812 739	760 687 374
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	14 382 205 483	14 216 319 311
BÉNÉFICE EN INSTANCE D'AFFECTATION		30
EXCÉDENT DE PRODUIT SUR LES CHARGES	14 382 205 483	14 216 319 311
TOTAL PASSIF	608 498 600 878	686 536 064 061

HORS BILAN	2019	2020
ENGAGEMENTS REÇUS	894 630 346 828	779 633 454 790
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	894 630 346 828	779 633 454 790
ENGAGEMENTS SUR TITRES		



Résultat comparé des deux derniers exercices

(en F CFA)

COMPTE DE RÉSULTAT	2019	2020
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES	33 191 953 240	37 466 253 733
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-12 176 500 368	-11 499 764 962
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	66 951 356	73 479 845
COMMISSIONS (PRODUITS)	13 679 359 748	12 019 609 937
COMMISSIONS (CHARGES)	-1 464 394 007	-563 137 680
GAINS OU PERTES NETS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	1 594 148 337	2 044 141 219
GAINS OU PERTES NETS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉES	47 516 343	238 080 473
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 315 958 488	2 336 349 720
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-879 640 557	-1 304 120 661
PRODUIT NET BANCAIRE	35 375 352 580	40 810 891 624
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-17 575 939 027	-18 942 440 643
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOB CORP ET INCORP	-1 943 759 687	-1 891 139 993
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	15 855 653 866	19 977 310 988
COÛT DU RISQUE	-1 458 560 494	-5 728 825 011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	14 397 093 372	14 248 485 977
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	20 112 111	2 833 334
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	14 417 205 483	14 251 319 311
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-35 000 000	-35 000 000
RÉSULTAT NET	14 382 205 483	14 216 319 311

Engagements citoyens

- Organisation le 13 mars d'une opération de dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus. Cette initiative s'est déroulée au Centre de Santé Urbain à base communautaire de Gonzagueville, dans la commune d'Abidjan, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.
- Participation à la lutte contre le coronavirus grâce une aide alimentaire aux populations vulnérables et un don en matériel sanitaire au Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires de Côte d'Ivoire pour un montant total de 150 millions de F CFA.
- Contribution financière à la fête Nationale de l'Indépendance dans les provinces où BOA-CÔTE D'IVOIRE est implantée.



ANNEXES

Notes sur les principes et méthodes comptables

A- Déclaration de conformité au plan comptable bancaire de l'UMOA

Le bilan et le compte de résultat de BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire révisé applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018 ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

B- Indication des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement

Méthode de calcul des provisions de passif et pour depreciation des elements d'actif

Les provisions réglementées correspondent aux provisions spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long terme dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des impôts. BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31 décembre 1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limité à 5 % du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5 % du montant total de l'encours des crédits à long et moyen terme.

Méthode de calcul des amortissements

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire.

Méthode d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultat, ainsi que des autres indications chiffrées figurant dans l'annexe

*Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

*Les créances en souffrance font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas suivant l'instruction n°026-11-2016 du plan comptable bancaire révisé.

*Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

*Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

*Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

4.2. Les dérogations

Les dérogations répondent à un souci d'une meilleure information des parties prenantes.

Le PCB révisé étant conçu dans cette optique, l'usage de dérogation devrait correspondre à des cas extrêmement rares qu'il est prévu de répartir en trois catégories :

- les dérogations aux principes comptables retenus dans le PCB révisé ;
- les dérogations aux règles et méthodes d'évaluation ;
- les dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

L'utilisation de telles dérogations doit être justifiée dans cette note et son influence sur la situation financière et sur les résultats de l'établissement doit être présentée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

INDICATION DE DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
A. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NÉANT	NÉANT
B. DÉROGATIONS AUX RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	NÉANT	NÉANT
C. DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	NÉANT	NÉANT

4.3. Les changements de méthodes

Les changements de méthodes interviennent notamment lorsque le PCB révisé prévoit plusieurs options d'évaluation et de présentation d'un poste des états financiers.

Par exemple, le PCB révisé prévoit de répartir les commissions reçues et coûts de transaction selon deux modalités : actuarielle ou linéaire.

Il en est également ainsi des modalités d'amortissement des immobilisations (linéaire ou dégressif) ou d'évaluation des stocks (CMP ou méthode du « PEPS »).

Les établissements de crédit ont le choix entre ces différentes méthodes et peuvent, dans certaines circonstances opter pour de nouvelles méthodes.

Ces changements doivent normalement être guidés par le souci de présentation d'une information de meilleure qualité, compte tenu des circonstances.

A l'instar des dérogations, les changements de méthodes doivent être justifiés et leur impact sur la situation financière et les résultats des établissements doit être indiqué.

<u>NATURE DES CHANGEMENTS</u>	<u>JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS</u>	<u>INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS</u>
A. CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES COMPTABLES		
	PCB Révisé	
B. CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATIONS		
	NÉANT	NÉANT

4.4. Les créances sur les établissements de crédit et assimilées

La note relative aux créances sur les établissements de crédit et assimilés fait référence principalement aux attributs :

« pays de résidence » et « agent économique » définis dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les données de l'exercice de référence sont ventilées en colonne selon la nature des contreparties ci-après :

- les Banques Centrales et les Centres des Chèques Postaux ;
- les banques dans l'UMOA ;
- les autres établissements de crédit et assimilés dans l'UMOA (établissements financiers à caractère bancaire et aux systèmes financiers décentralisés) ;
- les banques du « reste du monde ». Il s'agit notamment de correspondants ne résidant pas dans l'UMOA ;

- les institutions financières internationales ou étrangères. Le contenu de cette notion est précisé par l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les créances interbancaires doivent être réparties en ligne entre :

- les comptes ordinaires débiteurs,
- les prêts (hors valeurs reçues en pension livrée),
- les valeurs reçues en pension livrée,
- les créances en souffrance et les dépréciations.

Les créances admissibles au refinancement de la BCEAO doivent être mises en exergue.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

CRÉANCES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	30 012	11 637	179	8 097		49 924	40 656
PRÊTS		81 322	262			81 584	6 157
- Au jour le jour							
- À terme		81 322	262			81 584	6 157
VALEURS RECUES EN PENSION LIVRÉE							
- Au jour le jour							
- À terme		81 322	262			81 584	6 157
CRÉANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	30 012	92 958	441	8 097		131 508	46 813
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (****)							
DÉPRÉCIATIONS							
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	30 012	92 958	441	8 097		131 508	46 813

(Montants en millions de F CFA)

4.5. Les créances sur la clientèle

La note annexe 4.5 fait essentiellement référence à l'attribut « agent économique ».

Les données de l'exercice de référence sont ventilées en colonne selon la nature des contreparties, telle que définie par l'instruction n°24112016 de la BCEAO, comme suit :

- Etat et assimilés. Il s'agit des contreparties « administrations publiques » qui comprennent notamment le Trésor Public ;
- institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) ;
- sociétés financières, à l'exception des contreparties classés dans les établissements de crédit et assimilés ;
- particuliers ;
- autres : toutes les contreparties autres que celles figurant dans les établissements de crédit et assimilés ou la clientèle.

Les créances sur la clientèle doivent être réparties entre :

- les comptes ordinaires débiteurs,
- les prêts à terme (hors opérations de pension livrée,
- les opérations de pension livrée
- les opérations de location-financement et d'affacturage,
- les créances en souffrance et les dépréciations y afférentes.

Les créances sur la clientèle admissibles au refinancement de la BCEAO doivent être mises en exergue.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

CRÉANCES CLIENTÈLE	ETAT ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS (*)			1 815	670	29 462	31 947	37 569
PRÊTS À TERME	24 336		21 245	35 509	186 342	267 432	275 758
OPÉRATIONS DE PENSION LIVRÉE							
OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCEMENT							
AFFACTURAGE							
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				3 702	13 518	17 220	18 680
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	24 336		23 059	39 881	229 323	316 599	332 007
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (****)							
DÉPRÉCIATIONS				3 489	12 890	16 379	11 485
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	24 336		23 059	36 392	216 433	300 220	320 522

(Montants en millions de F CFA)

4.6. Les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

La note annexe 4.6 traite du portefeuille de titres des établissements de crédit, hormis ceux acquis dans une intention de contrôle et qui figurent dans la rubrique « Titres de participation et emplois assimilés ». Les soldes sont présentés pour l'exercice de référence et l'exercice précédent selon la ventilation suivante :

- les effets publics : ils comprennent les bons et obligations du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics, (éligibles aux interventions de la banque centrale);
- les autres obligations et titres à revenu fixe ;
- les actions et autres titres à revenu variable.

Le portefeuille est subdivisé selon son classement comptable en isolant à chaque fois le portefeuille coté.

Il est également requis de renseigner les informations suivantes, pour les différentes catégories de titres, à l'exception des titres de transaction :

- valeur brute ;
- montant des dépréciations ;
- montant net.

Il convient de préciser que le portefeuille de transaction n'a pas vocation à être déprécié puisqu'il est valorisé en juste valeur.

Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

	31/12/2020				31/12/2019			
	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATION ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION								
Dont coté								
PORT. DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITÉ DE PORT.								
Brut	173 404		1 121		174 525	202 100	1 120	203 221
Dépréciations								
NET	173 404		1 121		174 525	202 100	1 120	203 221
Dont coté								
PORTEFEUILLE D' INVESTISSEMENT	40 145				40 145			
Brut								
Dépréciations								
NET								
Dont coté								
TOTAL	213 548		1 121		214 669	202 100	1 120	203 221

(Montants en millions de F CFA)

4.7. Les titres de participation et emplois assimilés

La note annexe 4.7 complète les informations sur le portefeuille de titres des établissements de crédit en donnant des précisions sur les titres acquis dans une optique de contrôle, notamment les parts dans les entreprises liées et les titres de participation.

Il mentionne également les autres titres détenus à long terme, acquis dans la perspective de relations professionnelles durables avec l'émetteur.

L'information fournie concerne l'exercice de référence et l'exercice précédent. Elle est renseignée pour chaque titre selon les critères suivants :

- le pays d'implantation de l'émetteur du titre.
- le caractère coté ou non coté : il donne une information sur la liquidité du titre ;

- le secteur d'activité de l'émetteur ;
- le capital social de l'émetteur ;
- le pourcentage de détention par l'établissement déclarant : il permet d'apprécier le classement effectué entre les différentes catégories de participation ;
- le prix d'acquisition du titre ;
- la valeur comptable nette sur les deux exercices concernés ;
- les produits générés sur l'exercice : il s'agit notamment des dividendes et des indemnités de fonction (présent au conseil d'administration de l'émetteur).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTÉ/ NON COTÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DÉTENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE (N)	VALEUR COMPTABLE NETTE (N-1)	PRODUITS GÉNÉRÉS SUR L'EXERC.
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES									
TITRES DE PARTICIPATIONS									
BOA FRANCE	FRANCE	NON	BANQUE	9 183		510			
BOA KENYA	KENYA	NON	BANQUE	37 785		5 748	5 748	5 032	
CRRH-UEMOA	TOGO	NON	ETS FINANCIER	5 832		100	100	100	
SCI-OLYMPE	CÔTE D'IVOIRE	NON	STÉ IMMOBILIÈRE	200		90		90	
VISA	USA	NON	TECHN. DE PAIEMENT			6	6	5	
AFRICINVEST	MAROC	NON	HOLDING	54 570		68	68	68	3
C.T.M.I	CÔTE D'IVOIRE	NON	MONÉTIQUE			1	1	1	
DC/BR	CÔTE D'IVOIRE	NON	MARCHÉ FINANCIER	1 560		28	28	28	
A.F.H	LUXEMBOURG	NON	HOLDING	26 226		7	7	7	
AGORA	CÔTE D'IVOIRE	NON	HOLD. - STÉ D'INVEST.	5 000		29	29	29	
AISSA SARL	BÉNIN	NON	INFORMATIQUE	42		7	7	7	
DIVERSES ACTIONS	CÔTE D'IVOIRE	OUI	MARCHÉ FINANCIER			1	1	1	
SHBR	CÔTE D'IVOIRE	NON	HÔTELLERIE	632		18	18	18	
AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME									

(Montants en millions de F CFA)

4.8. Les immobilisations corporelles et incorporelles

La note 4.8 y relative présente une variation des immobilisations et des amortissements sur l'exercice de référence, en indiquant les montants en début de période, les mouvements de l'exercice et les soldes de clôture tel qu'il figure au bilan de la période sous revue.

Les immobilisations sont catégorisées selon qu'elles relèvent ou non de l'exploitation.

La note permet de distinguer les immobilisations prises en location-financement de celles mises en location simple.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE RÉVALORISATIONS	CESSIONS OU RETRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS			MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	
					EN DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES D'EXERCICE		EN FIN D'EXERCICE
IMMOB. D'EXPLOITATION	27 038	3 707	1 549	29 195	12 924	1 891	90	14 725	14 470
IMMOB. INCORPORELLES	2 808	419	70	3 157	1 700	232		1 932	1 225
IMMOB. CORPORELLES	24 230	3 288	1 479	26 039	11 225	1 659	90	12 793	13 245
- PRISES EN LOCATION-FINANCEMENT									
- MISES EN LOCATION-SIMPLE									
- AUTRES	24 230	3 288	1 479	26 039	11 225	1 659	90	12 793	13 245
IMMOB. HORS EXPLOITATION									
IMMOB. INCORPORELLES									
IMMOB. CORPORELLES									

(Montants en millions de F CFA)

4.9. Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés

La présente note fait référence aux attributs « résidence » et « agent économique » définis dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les soldes sont présentés pour l'exercice de référence et l'exercice précédent, les données de l'exercice de référence étant ventilées selon la nature des contreparties ci-après :

- les Banques Centrales et les CCP ;
- les banques dans l'UMOA ;
- les autres établissements de crédit et assimilés dans l'UMOA ;
- les banques du « reste du monde » ;
- les institutions financières internationales ou étrangères.

Les dettes doivent être ventilées entre les comptes ordinaires créditeurs, les emprunts (hors valeurs données en pension livrée) et les valeurs données en pension livrée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DETTES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		8 542		16 413		24 955	20 456
EMPRUNTS	1 000	81 321			1 903	84 224	18 219
AU TITRE DU MARCHÉ MONÉTAIRE							
AU JOUR LE JOUR							
À TERME	1 000	81 321			1 903	84 224	18 127
VALEUR DONNÉES EN PENSION LIVRÉE	50 008					50 008	121 816
AU JOUR LE JOUR							
À TERME	50 008					50 008	121 816
TOTAL	51 008	89 863		16 413	1 903	159 187	160 491

(Montants en millions de F CFA)

4.10. Les dépôts de la clientèle

La note annexe 4.10 fait référence à l'attribut « agent économique ».

Les données de l'exercice de référence sont ventilées selon la nature des contreparties, telle que définie par l'instruction n°24-11-2016 comme suit :

- l'Etat et assimilés : il s'agit des contreparties « administrations publiques » qui comprennent notamment le Trésor Public ;
- les institutions sans but lucratif au service des ménages, définies par l'instruction précédente ;
- les sociétés financières : il s'agit des sociétés financières, à l'exception des contreparties classées dans les établissements de crédit et assimilés ;
- les particuliers ;
- les autres : toutes les contreparties autres que celles figurant dans les établissements de crédit et assimilés ainsi que la clientèle.

Les dettes doivent être réparties entre les comptes ordinaires créditeurs, les dépôts à terme, les opérations de pension livrée, les comptes d'épargne à régime spécial et les autres dépôts.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉPÔTS	ETATS ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	9 347	1 668	17 678	61 256	177 941	267 890	206 746
COMPTES ET DÉPÔTS À TERME	2 204	454	6 222	29 043	43 601	81 523	84 199
OPÉRATIONS DE PENSION LIVRÉE							
COMPTE D'EPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL				82 390	633	83 023	69 747
AUTRES DÉPÔTS	1 500	3 576	65	646	17 536	23 323	24 207
TOTAL	13 051	5 698	23 965	173 334	239 711	455 759	384 899

(Montants en millions de F CFA)

4.11. Les dettes représentées par un titre, emprunts et titres émis subordonnés

La note annexe 4.11 répartit les éléments requis en deux catégories :

- les dettes représentées par un titre, ventilées entre les emprunts obligataires et les autres dettes ;
- les emprunts et titres émis subordonnés, selon leur échéance déterminée ou non.

Sont considérés comme subordonnés, les fonds provenant de l'émission de titres ou d'emprunts et dont le remboursement en cas de liquidation n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Du fait de cette subordination, ces emprunts et titres émis sont assimilés à des quasi fonds propres.

A l'intérieur des deux grandes rubriques susmentionnées, les informations suivantes doivent être fournies par ligne d'émission :

- la devise de l'émission ;

- le montant de l'émission ;
- le taux d'intérêt ;
- l'existence ou non de conditions suspensives de paiement des coupons : il s'agit en général de l'une des conditions de subordination requises des emprunts subordonnés ;
- l'échéance de remboursement ou l'échéance de remboursement de la dernière annuité dans le cas d'une émission amortissable ;
- le montant net tel qu'il apparaît au passif du bilan.

Le montant éventuellement admis dans le calcul des fonds propres prudentiels, eu égard aux conditions d'éligibilité retenus dans le dispositif prudentiel.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	DEVISE	MONTANT EN DEVISE À L'ORIGINE	TAUX D'INTÉRÊT	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COUPONS	ÉCHÉANCES	MONTANT AU 31/12/2020	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDENTIELS
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE							
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES							
- AUTRES DETTES							
EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS							
- À DURÉE DÉTERMINÉE							
- À DURÉE INDÉTERMINÉE							
TOTAL							

(Montants en millions de F CFA)

4.12. Les dépréciations et provisions

La note annexe 4.12 correspond à un tableau de variation des dépréciations et provisions sur l'exercice de référence et précise les motifs de reprise (dépréciation ou provision sans objet, autre motif à préciser). Conformément à la terminologie retenue :

- les dépréciations sont calculées sur les actifs. Elles sont présentées selon la nature des actifs (créances interbancaires, créances clientèle, titres et autres)
- les provisions constituent des passifs à présenter également selon leur nature (risque d'exécution d'engagement par signature, pensions de retraite et obligations similaires, autres risques et charges).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES		31/12/2020
			SANS OBJET	AUTRES	
DÉPRÉCIATIONS	13 610	6 956		3 359	17 207
CRÉANCES SUR LES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS					
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	11 484	6 956		1 759	16 183
TITRES DE PLACEMENT					
TITRES DE PARTICIPATION ET ASSIMILÉS	1 226			716	510
AUTRES ACTIFS	899			884	15
PROVISIONS	486	245		30	700
RISQUES D'EXÉCUTION D'ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE SUR ÉTS DE CRÉDIT					
RISQUES D'EXÉCUTION D'ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE SUR CLIENTÈLE	101	101			202
PENSIONS DE RETRAITE ET OBLIGATIONS SIMILAIRES					
AUTRES RISQUES ET CHARGES	385	144		30	498

(Montants en millions de F CFA)

4.13. La variation des capitaux propres

La note annexe 4.13 retrace la variation des éléments constitutifs des capitaux propres sur l'exercice de référence et l'exercice précédent, notamment le capital social, les primes liées au capital, les réserves et le report à nouveau.

Des lignes relatives aux ajustements de début de période sont prévues pour tenir compte de la possibilité de comptabilisation sur cette rubrique.

Le traitement de l'impact de la transition vers le PCB révisé constitue un exemple d'ajustement des capitaux propres en début de période.

Les ajustements effectués par l'établissement doivent être commentés dans la note.

Les lignes dénommées « Augmentation, réduction de capital » permettent de remplir les colonnes « capital » et « primes d'émission et de fusion ».

Celles dénommées « Résultat de la période » et « Distribution de dividendes » doivent être remplies uniquement pour la colonne « Réserves, report à nouveau, résultat », le montant relatif aux distributions de dividendes étant présenté en déduction du résultat.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RÉSERVE, REPORT À NOUVEAU, RÉSULTAT	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	20 000	675	24 856	45 531
AJUSTEMENTS DE DÉBUT DE PÉRIODE				
CAPITAUX PROPRES AU 1/1/2019	20 000	675	24 856	45 531
AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL				
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			14 382	
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			7 000	
AUTRES MOUVEMENTS				
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	20 000	675	32 438	53 114
AJUSTEMENTS DE DÉBUT DE PÉRIODE				
CAPITAUX PROPRES AU 1/1/2020	20 000	675	32 438	53 113
AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL				
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			14 216	
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES				
AUTRES MOUVEMENTS				
BILAN AU 31/12/2020	20 000	675	46 654	67 330

(Montants en millions de F CFA)

4.14. La répartition du capital et des droits de vote

La note annexe 4.14 relative à la répartition du capital et des droits de vote représente la structure du capital de l'établissement déclarant.

Le capital est ainsi ventilé entre les personnes morales (y compris les administrations publiques), les personnes physiques hors salariés et les salariés, l'information étant fournie de façon nominative au titre de :

- la nationalité de l'actionnaire ;
- l'adresse de domiciliation de l'actionnaire ;
- le nombre de titres détenus par l'actionnaire ;
- la part du capital détenue par l'actionnaire ;
- le pourcentage de droits de vote de l'actionnaire.

Cette information est importante avec l'introduction dans le droit des sociétés commerciales des actions dénommées « actions de préférence sans droit de vote ».

Cet état de fait peut contribuer à renforcer le contrôle au-delà de l'information fournie par le pourcentage d'intérêt.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

IDENTITÉ DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	NATIONALITÉ	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		PART DU CAPITAL	POURCENTAGE DE DROITS DE VOTE
			31/12/2020	31/12/2019		
PERSONNES MORALES						
DONT ETAT						
DONT ORGANISMES PUBLICS						
ATTICA	CÔTE D'IVOIRE	ABIDJAN, COMMUNE DU PLATEAU, ANGL. AV. TERR. DE FOUGÈRES ET RUE GOURGAS 01 BP 4132 - ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE	0,64	0,64	3,20%	5,51%
BOA - WEST AFRICA	CÔTE D'IVOIRE	ABIDJAN, COMMUNE DU PLATEAU, ANGL. AV. TERR. DE FOUGÈRES ET RUE GOURGAS 01 BP 4132 - ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE	13,84	13,84	69,18 %	65,49 %
HORS GROUPE			5,53	5,53	27,63%	27,63%
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALAIRE						
SALAIRES						
TOTAL			20	20	1	1

(Montants en millions de F CFA)

4.15. La ventilation des emplois et ressources suivant la durée résiduelle

La note annexe 4.15 a pour objectif de donner une information sur la liquidité de l'établissement déclarant, étant entendu que le ratio de liquidité auquel sont soumis les établissements de crédit est déterminé selon des modalités précisées par le dispositif prudentiel.

Les ventilations prévues sont conformes à l'attribut « durée résiduelle » définie dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

L'actif et le passif sont présentés selon leurs principales composantes, à l'exclusion respectivement des immobilisations et des capitaux propres et ressources assimilées dont la maturité n'a pas vocation à impacter le ratio de liquidité.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2020
ACTIF						
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	20 097	79 800		1 598		101 495
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	60 772	41 758	28 107	144 787	25 209	300 633
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE						
TITRES DE TRANSACTION	1 121					1 121
TITRES DE PLACEMENT	20 605	2 254	7 843	101 255	40 347	172 304
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 650		4 569	27 926		40 145
TOTAL	110 245	123 812	40 519	275 566	65 556	615 698
PASSIF						
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	152 999			5 172	1 650	159 821
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	362 693	29 803	24 231	33 744	5 288	455 759
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE						
TOTAL	515 692	29 803	24 231	38 916	6 938	615 580

(Montants en millions de F CFA)

4.16. Les opérations en devises

La note annexe 4.16 a pour objet de renseigner la position de l'établissement déclarant par rapport à chaque devise dans laquelle il effectue des opérations.

Aucune compensation n'est effectuée entre les actifs et les passifs d'une part et, d'autre part, entre les devises à recevoir et les devises à livrer.

Les informations sont données pour l'exercice de référence et l'exercice précédent.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DEVICES	31/12/2020				31/12/2019			
	ACTIF	PASSIF	DEVICES À RECEVOIR	DEVICES À LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVICES À RECEVOIR	DEVICES À LIVRER
EURO	3 115 712	-3 114 865			2 676 590	-2 667 376		
USD	348 956	-349 691			278 120	-276 194		
CAD	3 341	-3 341			3 583	-3 626		
XOF	3 467 452	-3 467 571			2 947 170	-2 958 289		
TOTAL	6 935 462	-6 935 468			5 905 463	-5 905 485		

(Montants en millions de F CFA)

4.17. Engagements de financement et de garantie

	31/12/2019	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	72 307	87 006
ENGAGEMENTS DE FIN. EN FAVEUR DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	19 112	24 824
CRÉDIT DOCUMENTAIRES IMPORT		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER	5 202	2 804
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS	12 525	20 730
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	1 385	1 289
ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 474	1 474
CONFIRMATIONS D'OUVERTURES DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	1 474	1 474
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	51 720	60 683
OBLIGATIONS CAUTIONNÉES	113	100
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉS		
GARANTIES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDITS		
AUTRES GARANTIES DONNÉES	51 607	60 583
ENGAGEMENTS DOUTEUX		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CONFIRMATIONS D'OUVERTURE DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE LA CLIENTÈLE	894 631	779 633
GARANTIES REÇUES DE L'ÉTAT ET DES ORGANISMES ASSIMILÉS	3 357	2 938
GARANTIES REÇUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE ET DE CAPITALISATION	22 091	36 147
GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTÈLE FINANCIÈRE	48 970	5 798
AUTRES GARANTIES REÇUES	820 213	734 750

(Montants en millions de F CFA)

4.18. Les valeurs et sûretés reçues / données en garantie

La note annexe 4.18 relative aux garanties est scindée en deux parties, distinguant d'une part, les valeurs et sûretés reçues en garantie et, d'autre, part les valeurs et sûretés données en garantie.

Les informations fournies constituent un indicateur sur la politique de prise de risque des établissements de crédit.

Les valeurs et sûretés sont réparties entre :

- les effets publics et valeurs assimilées ;
- les autres titres ;
- les hypothèques ;
- les autres valeurs et sûretés réelles.

Les informations fournies en colonne concernent la valeur comptable des garanties, les rubriques du bilan et du hors-bilan concernées par les garanties et le montant des actifs, passifs ou engagements couverts par ces garanties.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNÉS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHÈQUES			
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	779 633		
TOTAL			

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉS EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT DES DETTES ET DES ENGAGEMENTS REÇUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHÈQUES			
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	87 006		
TOTAL			

(Montants en millions de F CFA)

4.19. Le coût du risque

L'importance de cette nouvelle notion justifie qu'elle soit présentée sur une période de trois (3) ans, elle est répartie entre les deux principales catégories de contreparties (établissements de crédit et clientèle).

Une troisième rubrique dénommée « autres risques » permet de renseigner les autres types de risques.

Concernant spécifiquement les deux contreparties identifiées, une répartition est faite entre :

- les dotations nettes pour dépréciations;
- les pertes non couvertes par des dépréciations ;
- les récupérations sur créances amorties.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

COÛT DU RISQUE	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS			
DOTATIONS NETTES POUR DÉPRÉCIATIONS			
PERTES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS			
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES			
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE			
DOTATIONS NETTES POUR DÉPRÉCIATIONS	872	1 035	-4 819
PERTES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS	-196		
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	25	159	43
AUTRES RISQUES	-2 757	2 652	-992

(Montants en millions de F CFA)

4.20. L'évolution des résultats et autres éléments d'importance significative

Les informations de la note annexe 4.20 sont également présentées sur une période de trois (3) ans, notamment l'exercice de référence et les deux exercices précédents.

Elles concernent principalement :

- les opérations et résultat de l'exercice (produit net bancaire, résultat d'exploitation, impôt sur le résultat, résultat net) ;
- le résultat par action (résultat net par action ou part sociale et bénéfice distribué par action ou part sociale) ;
- le personnel et la politique salariale (rémunérations brutes de l'exercice, avantages sociaux versés aux personnels, participations et intéressements, effectifs moyen au cours de l'exercice).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES	45 531	53 113	60 329
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 707	14 397	14 248
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	35	35	35
RÉSULTAT NET	11 699	14 382	14 216
RÉSULTAT PAR ACTION			
RÉSULTAT NET PAR ACTION OU PART SOCIALE	585	719	711
BÉNÉFICE DISTRIBUÉ PAR ACTION OU PART SOCIALE	295		
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
RÉMUNÉRATIONS BRUTES DE L'EXERCICE	6 887	6 977	6 678
AVANTAGES SOCIAUX VERSÉS AUX PERSONNELS	1 658	2 115	2 416
PARTICIPATIONS ET INTÉRESSEMENT			
EFFECTIF MOYEN AU COURS DE L'EXERCICE	436	464	471

(Montants en millions de F CFA)

4.21. Les informations sectorielles

Retracées dans la note annexe 4.21, les informations sectorielles sont particulièrement utiles pour les entités détenant des succursales auxquels l'établissement déclarant est ainsi exposé dans d'autres Etats membres de l'UMOA ou à l'étranger car elles permettent de ventiler les actifs, passifs, engagements de hors-bilan et résultats suivant l'attribut « pays de résidence » défini dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO. Si l'information financière contenue dans le bilan, le hors bilan et le compte de résultat occulte l'information sectorielle, la présente note matérialise l'intérêt de faire ressortir ces informations, qui renseignent sur la rentabilité des investissements réalisés en dehors de l'Etat d'implantation et les risques.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

	ÉTAT DU DÉCLARANT	AUTRES ÉTATS DE L'UMOA	AUTRES RÉSIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL 31/12/2020	TOTAL 31/12/2019
BILAN						
ACTIF	686 536				686 536	608 499
PASSIF	686 536				686 536	608 499
HORS BILAN						
ENGAGEMENTS DONNÉS	87 006				87 006	72 307
ENGAGEMENTS REÇUS	779 633				779 633	894 630
COMPTE DE RÉSULTAT						
PRODUIT NET BANCAIRE	40 811				40 811	35 375

(Montants en millions de F CFA)

4.22. Les rémunérations et avantages des dirigeants

La publication des informations relatives aux rémunérations et avantages des dirigeants participe à la bonne gouvernance des établissements de crédit.

Elles font l'objet de la note annexe 4.22. Il ne s'agit pas d'une publication individuelle, mais plutôt d'une information globale sur deux exercices, ventilée comme suit :

- rémunérations brutes y compris les indemnités de fonction et les avantages en nature ;
- rémunérations à base d'action ;
- avantages postérieurs à l'emploi, y compris les indemnités de fin de contrat de travail ;
- assurance maladie ;
- autres avantages.

Les dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'un établissement, y compris les administrateurs de cet établissement.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	31/12/2019	31/12/2020
RÉMUNÉRATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITÉS DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE	3 408	3 165
RÉMUNÉRATIONS BRUTES	2 918	2 718
INDEMNITÉ DE FONCTION	131	117
AVANTAGES EN NATURE	359	330
PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS		
NOMBRE D'ACTIONS		
VALORISATION DE L'ACTION AU 31/12		
NOMBRE D'OPTIONS NON EXERCÉES AU 31/12		
VALORISATION DE L'ACTION AU 31/12		
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI		
INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE		
RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES	134	385
ASSURANCE MALADIE	24	49
AUTRES AVANTAGES		

(Montants en millions de F CFA)

4.23. Les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants

La publication de la note annexe 4.23 portant sur les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants participe également à la bonne gouvernance des établissements de crédit.

L'information est fournie par ligne d'avantage, mais de façon anonyme, en précisant les conditions de l'octroi du prêt, de l'avance ou de la garantie (taux d'intérêt, autorisation ou non du conseil d'administration).

L'information est étendue aux principaux actionnaires ou associés ainsi qu'aux entreprises dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Conformément aux dispositions de la loi bancaire, les principaux actionnaires ou associés sont ceux d'entre eux qui détiennent chacun directement ou indirectement 10% des droits de vote au sein de l'établissement de crédit.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊTS		1 431	1 057		
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE CONSERVATION DES TITRES	15	6,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DU PÔLE FINANCE	15	7,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE CAUTIONS	10	5,3		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DE ZONE III	12	7,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	CHIEF DIGITAL OFFICER	15	10		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DEPRT. INSTIT. ET CLIENTÈLE HAUT DE GAMME	15	6,9		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE VIREMENT ET CHÈQUIERS	7	3,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE ADMINISTRATIF ET CONTRATS	12	8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	10		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE RÈGLEMENTAIRE ET DOCUMENTAIRE	15	12,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE	15	13,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	2,0	1,9		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	14,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE HR BUSINESS PARTNER	15	15		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DEPARTEMENT OPÉRATIONS LOCALES	12,3	4,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX	10,2	4,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	7,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ORGANISATION ET QUALITÉ	4,5	2,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE ADMINISTRATION ET PAIE	15	10,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	13,3		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT AUDIT INTERNE	15	12,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT CONTRÔLE PERMANENT	11	9,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	12,8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE ETATS FINANCIERS ET REPORTING	15	13,8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	CHEF DE MISSION	15	13,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET AUXILIAIRE	15	14,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DE ZONE II	44,8	44,8		NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERV. PROJET IMMOB. ET CONVENTIONS COLLECTIVES	15	3,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE CONSEIL ET ASSISTANCE	15	6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT MOYENS GÉNÉRAUX	15	7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	10,8	5,6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	8,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE SECURITE SYSTÈME INFORMATIQUE	10	6,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	9,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT GESTION ADMINISTRATIVE DU CRÉDIT	15	9,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERV. COMPTAB. MONÉTIQUE ET DU TRANSFERT RAPIDE	15	10		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DU RÉSEAU	15	11,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	11,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE CONTRÔLE DE GESTION	10,5	8,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT CRÉDIT-BAIL	20	17,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	4	3,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	8,6	7,6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES	15	14,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	8	2,6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET GARANTIES	15	8,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DE ZONE I	8,5	3,3		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	11,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE SÉCURITÉ FINANCIÈRE	15	14,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE CLIENTÈLE ENTREPRISES	15	14,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DES ENTREPRISES	24,0	24,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT MONÉTIQUE ET TRANSFERTS RAPIDES	17,7	17,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	5,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE CARTE ET BANQUE À DISTANCE	8,7	4,6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE BACK OFFICE ÉTRANGER	15	9,5		NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	9		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE ADMINISTRATION DU CRÉDIT CORPORATE	15	9,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE GESTION DES RÉCLAMATIONS ET QUALITÉ	3,5	1,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT GESTION PRÉVENTIVE DES RISQUES	15	9,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	9,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT OPÉRATIONS LOCALES	4	2,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE ORGANISATION	14	10,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	6,6	4,9		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT RISQUES OPÉRATIONNELS	10,2	7,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	12		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	12,8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE TASK FORCE	15	13,3		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE SALES	12	11,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMPLIANCE	8	8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT	7	1,9		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	10	4,6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	8,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE ACTES ET GARANTIES	15	11		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER	15	11,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE ANIMATION ET PILOTAGE COMMERCIAL	13,8	10,8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT TRÉSORERIE	15	12,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DU CENTRE D'AFFAIRES DU PLATEAU	14,3	12		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERV. / RESP. ADJOINT DÉPARTEMENT ANIMATION MID	13	11,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT MONÉTIQUE ET TRANSFERTS RAPIDES	15	12,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	14,0		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DU PÔLE SUPPORT	15	14,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE TRANSFERTS RAPIDES	4	3,7		NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	18,3	18,3		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE MARKETING ET COMMUNICATION	10	10		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	15		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE DÉPARTEMENT / RESP. GESTION ADMINISTRATIVE	15	4,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE / RESP. ADMINISTRATIF DU RÉSEAU	12,5	6,8		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	9	6,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE CONTRÔLE COMPTABLE	15	11,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DE ZONE II	15	12		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	10	8,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE ALM	15	12,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANALYSE ET ÉTUDES	5	4,6		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	14,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	4,5	4,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMS	15	14,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE INFRASTRUCTURE	15	5,5		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE VIREMENTS	1	0,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	9	2,4		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	8,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE ADMINISTRATION DU CRÉDIT RETAIL	15	11,7		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR D'AGENCE	15	12		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DE SERVICE RECRUT. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT	15	11,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESPONSABLE DE SERVICE RÉSEAU ET TÉLÉCOM	14,5	12,1		NON
PRÊT EQUIPEMENT	RESP. DU DEPARTEMENT RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX	20,2	20,2		NON
PRÊT EQUIPEMENT	DIRECTEUR DU PÔLE FINANCE	24,2	24,2		NON
AVANCES		85	53		
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE DEPRT / RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE	1,5	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE HR BUSINESS PARTNER	1,5	0,9		NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE VIREMENT ET CHÈQUIERS	0,8	0,4		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT MOYENS GÉNÉRAUX	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE ACHATS ET LOGISTIQUES	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE ACTES ET GARANTIES	0,9	0,5		NON
PRÊT COURT TERME	CHIEF DIGITAL OFFICER	0,5	0,3		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE VIREMENTS	0,8	0,4		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE TASK FORCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE ADMINISTRATION ET PAIE	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DU DÉPARTEMENT GESTION PREVENTIVE DES RISQUES	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DES ENTREPRISES	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,1	0,7		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE SALES	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	0,7	0,4		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DU RÉSEAU	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DU DÉPRT INSTIT. ET CLIENTELE HAUT DE GAMME	11	8,8		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,5	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE CONSERVATION DES TITRES	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	0,4	0,2		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DU DÉPARTEMENT GESTION ADMINISTRATIVE DU CRÉDIT	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE SÉCURITÉ	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE CONSEIL ET ASSISTANCE	1,4	0,8		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DU DÉPRT RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX	0,9	0,5		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE SERVICE GESTION DES RÉCLAMATIONS ET QUALITÉ	0,7	0,4		NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	0,9	0,5		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DU POLE FINANCE	1,5	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT CONTRÔLE PERMANENT	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE CAUTIONS	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE ALM	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE SERVICE ADMINISTRATION DAB/TPE ET RÉCLAMATIONS	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE SERVICE / RESP. ADJOINT DÉPRT ANIMATION MID	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DE ZONE III	1,5	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE SERVICE / RESP. ADMINISTRATIF DU RÉSEAU	1,0	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DE ZONE II	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ	1,2	0,7		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE TRANSFERTS RAPIDES	0,6	0,3		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT TRÉSORERIE	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DU CENTRE D'AFFAIRES DU PLATEAU	1,5	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANIMATION MID	0,7	0,4		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE CONTRÔLE COMPTABLE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE SERVICE ANIMATION ET PILOTAGE COMMERCIAL	1,2	0,7		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMS	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE RÉSEAU ET TÉLÉCOM	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET GARANTIES	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT OPÉRATIONS LOCALES	1,6	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE RÉGLEMENTAIRE ET DOCUMENTAIRE	0,5	0,3		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	0,5	0,3		NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE MARKETING ET COMMUNICATION	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1,2	0,7		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE	1,5	0,9		NON
PRÊT COURT TERME	RESP. DE SERVICE COMPT. MONÉTIQUE ET DU TRANSFERT RAPIDE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	0,2	0,1		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	1	0,6		NON
PRÊT COURT TERME	DIRECTEUR D'AGENCE	0,1	0,0		NON
PRÊT COURT TERME	RESPONSABLE DE SERVICE CARTE ET BANQUE À DISTANCE	1	0,6		NON
GARANTIES		1 862	1 814	3 %	
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMS	45	30,1	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR DE ZONE I	23,6	23,6	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	25,7	25,7	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	26,9	26,9	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	CHIEF DIGITAL OFFICER	105,9	105,9	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESP. DE SERVICE RECRUTEMENT FORMATION ET DÉVELOPPEMENT	55	53,0	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR DU RÉSEAU	43,5	43,5	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	26,3	26,3	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DES ENGAGEMENTS	110	110	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE ANIMATION ET PILOTAGE COMMERCIAL	28,0	28,0	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT TRÉSORERIE	81,7	81,7	4 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES	87,1	87,1	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE SÉCURITÉ	80	80	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR DE ZONE III	22	0,3	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	49,5	49,5	4 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANIMATION MID	65,0	65,0	4 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	22,3	22,3	3 %	NON

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	38,5	38,5	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR DU PÔLE SUPPORT	100	99,4	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMPLIANCE	121,6	121,6	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	74,5	74,5	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INSPECTION	90	90	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE MARKETING ET COMMUNICATION	32,6	32,6	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR DU CENTRE D'AFFAIRES DU PLATEAU	46,5	46,5	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE VIREMENTS	22,4	22,4	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	49,5	49,5	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	82	82	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE ORGANISATION	40,6	40,6	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE COMPENSATION	54,6	54,6	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DE SERVICE ACHATS ET LOGISTIQUES	65	65	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET GARANTIES	18,1	9,7	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT CONTRÔLE PERMANENT	70,2	70,2	3 %	NON
PRÊT IMMOBILIER	DIRECTEUR D'AGENCE	58	56,9	3 %	NON

4.24. Les opérations réalisées avec les parties liées

Les parties liées sont traitées dans la note annexe 4.24. Elles comprennent :

- les entités que l'établissement déclarant contrôle directement ou non (filiales, coentreprises) ou sur lesquelles l'établissement déclarant exerce une influence notable (participation représentant au moins 20% du capital de la structure émettrice) ;
- les entités liées aux dirigeants et principaux actionnaires.

Compte tenu des limitations d'ordre prudentiel, les filiales des établissements assujettis devraient être des établissements de crédit, tandis que les co-entreprises devraient être constituées notamment d'entités dont l'activité se trouve dans le prolongement de celle de l'établissement déclarant ou du groupe auquel il appartient, conformément aux dispositions de l'instruction n°33-11-2016 de la BCEAO relative aux états financiers sous une forme consolidée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

OPÉRATIONS	31/12/2020				31/12/2019			
	FILIALES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITÉS LIÉES AUX ADMIN. ET PRINCIP. ACTIONNAIRES	FILIALES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITÉS LIÉES AUX ADMIN. ET PRINCIP. ACTIONNAIRES
ACTIF								
PRÊTS, AVANCES ET TITRES				5 051				9 656
COMPTES ORDIN. DÉBITEURS				44				8 535
PRÊTS				5 007				1 121
TITRES								
AUTRES ACTIFS								27
TOTAL				5 051				9 683
PASSIF								
DÉPÔTS				3 839				3 839
COMPTE ORDIN. CRÉDITEURS				24 480				16 000
AUTRES EMPRUNTS				4 440				5 486
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES								
AUTRES PASSIFS				2				89
TOTAL				28 321				19 928
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS								
ENGAGEMENTS DE FIN. DONNÉS								
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS								
TOTAL								
PRODUITS ET CHARGES								
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				55				225
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES				-143				-645
COMMISSIONS (PRODUITS)								11
COMMISSIONS (CHARGES)				-130				-130
AUTRES PRODUITS								
AUTRES CHARGES				441				1 533
TOTAL NET				223				994

4.25. Les comptes de la clientèle

La note annexe 4.25 est de nature statistique. Elle renseigne sur les différents comptes ouverts par l'établissement déclarant, par nature et en nombre. Les informations sont indiquées sur l'exercice de référence et l'exercice précédent.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2019	31/12/2020
COMPTES COURANTS	62 780	67 144
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DE L'ETAT DU DÉCLARANT	62 569	66 936
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DE L'UMOA	93	97
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DU RDM	118	111
COMPTES D'ÉPARGNE	197 607	219 151
COMPTES À TERME	823	2 766
BON DE CAISSE	10	46
AUTRES COMPTES DE DÉPÔTS	1 212	11

4.26. Le réseau

La note annexe 4.26 renferme des données statistiques qui renseignent sur la présence géographique de l'établissement déclarant, à travers les guichets (permanents, périodiques, automates), les bureaux de représentation, les succursales et les agences à l'étranger.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

RÉSEAU	31/12/2019	31/12/2020
GUICHETS PERMANENTS	40	46
GUICHETS PÉRIODIQUES		
DISTRIBUTEURS/GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	46	44
SUCCURSALES ET AGENCES À L'ÉTRANGER		
BUREAUX DE REPRÉSENTATION		

4.27. Les effectifs, la masse salariale et le personnel extérieur

La note annexe 4.27 est présentée en deux parties, distinguant le personnel propre de l'établissement déclarant et le personnel extérieur, facturé par des sociétés ad hoc de personnel temporaire, dont dépendent les agents en question. Ce montage juridique masque la réalité économique d'un apport de travail. D'où l'intérêt, pour la pertinence de l'analyse, de traiter les charges engagées par l'établissement dans ce cadre comme des charges de personnel.

La note est présentée en faisant ressortir la répartition des effectifs selon la nationalité du personnel et la qualification, notamment les cadres et assimilés, les techniciens et assimilés, les agents de maîtrise, les employés et les ouvriers.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

EFFECTIFS					MASSE SALARIALE												
PERSONNEL PROPRE	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		PERSONNEL PROPRE	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILÉS	109	93	2	5	2	3	113	101	2 186	1 513	26	58	87	34	2 299	1 605	
TECHNICIENS ET ASSIMILÉS :	118	133		4	1	1	119	138	836	987		31	7	10	843	1 028	
AGENTS DE MAITRISE	107	132		4	1	1	108	137	789	983		31	7	10	796	1 024	
EMPLOYÉS ET OUVRIERS	11	1					11	1	47	4					47	4	
TOTAL	227	226	2	9	3	4	232	239	3 022	2 500	26	89	94	44	3 142	2 633	

EFFECTIFS					CHARGES TOTALES												
PERSONNEL EXTÉRIEUR	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		PERSONNEL EXTÉRIEUR	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILÉS																	
TECHNICIENS ET ASSIMILÉS :	21	21					21	21									
AGENTS DE MAITRISE	21	21					21	21									
EMPLOYÉS ET OUVRIERS																	
TOTAL	21	21	0	0	0	0	21	21									